

LE RESEAU
(l'Association)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue le 14 novembre 2013
au Quartier de l'Innovation (EPFL)

ayant trait à l'exercice social se terminant le 31 décembre 2012

1. Accueil par le Président et liste de présence

M. Fathi Derder (le **Président**) assume la présidence de l'Assemblée et demande à Mlle Julia Beyer (la **Secrétaire Générale**) de bien vouloir en tenir le procès-verbal.

Le Président ouvre la séance, valide la liste de présence des membres présents et représentés et constate que, conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de l'Association, l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et statuer sur tous les objets qui sont portés à l'ordre du jour.

La liste de présence est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président propose à l'Assemblée d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Accueil par le Président et liste de présence.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Positionnement de l'Association; rapport d'activités et approbation de la gestion pour l'exercice social sous revue.
4. Approbation des comptes de l'exercice social sous revue; détermination de l'emploi du résultat.
5. Décharge aux membres du Comité exécutif et aux autres personnes

chargées de la gestion.

6. Ambitions et projets : Objectifs pour 2014.
7. Approbation du Budget 2014 et détermination des cotisations.
8. Modification des statuts.
9. Admission/démission de membres.
10. Démissions et élections au Comité exécutif.
11. Constitution d'un Advisory Board.
12. Réélection de l'organe de contrôle pour le prochain exercice social.
13. Divers.

L'ordre du jour proposé par le Président est accepté à l'unanimité.

3. *Positionnement de l'Association; rapport d'activités et approbation de la gestion pour l'exercice social sous revue*

Le Président fait rapport des activités de l'Association et présente les résultats atteints et activités principales. Depuis la dernière Assemblée Générale, le 17 décembre 2012, les objectifs suivants ont été visés :

- Clarifier et consolider la mission
- Elargir la base des membres
- Consolider la santé financière (sauver l'association)
- Renforcer les activités de communication

Ces objectifs ont été atteints, mais doivent davantage être consolidés, notamment en ce qui concerne la situation financière et la communication.

Le Président remercie les nouveaux membres qui ont contribué à l'évolution positive de l'Association, à savoir Nestlé, Swisscom, Crédit Suisse, Hublot, Interpharma, CSEM, Ecole Hôtelière de Lausanne, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Centre Patronal ; ainsi que tous les autres membres, à savoir LODH, PwC, EY, KPMG, FER GE, EPFL, Medtronic, CloudBees, CPV Partners, Lascco SA, Superior Beds, BCGE, Medtronic, BMP ASSOCIES, Paternot, Carniel Corporation, Ecllosion, Schellenberg Wittmer, Digital Equipment, BB World Consulting Services Sarl, Index Ventures, Schroder Bank, ValleyRoad Capital SA, Innobridge, Gerocco S.A, Aïmago SA, ABCD Technology Sarl, Marc Schriber, Pascal Eichenberger, Eric Bersier, Pedro Posada, Bob Bishop, de leur soutien à la mission de l'Association.

Le montant des cotisations qui était de 78'000 CHF en 2012, est passé à 100'800 CHF en 2013, et est estimé atteindre plus de 128'800 CHF en 2014.

Des exemples d'activités concrètes, politiques et évènementiels, sont présentés. Plusieurs projets de loi ont déjà été déposés. Une présence médiatique est également assurée. L'association a, en outre, créé un « advisory board » qui détermine les domaines d'action prioritaires du Réseau. Ces axes prioritaires peuvent être consultés sur le site de l'association. Le site, enfin, a été réactivé : des nouveaux chapitres y ont été créés afin d'en faire un « portail » de référence en matière de conditions cadre pour l'innovation. Un effort sera fait sur ce point en 2014.

Le Président présente les domaines prioritaires et la mission renouvelée que le Comité propose d'adopter.

L'Assemblée approuve à l'unanimité la gestion de l'Association durant l'exercice sous revue et approuve à l'unanimité les propositions du Comité.

4. Approbation des comptes de l'exercice social sous revue; détermination de l'emploi du résultat

Le Trésorier donne connaissance à l'Assemblée des comptes de l'Association pour l'exercice sous revue, ainsi que les comptes intermédiaires 2013.

L'exercice 2012 se solde par une perte de CHF 29'743 lequel, compte tenu du surplus de revenus reporté au 31 décembre 2011 se montant à CHF 29'259, donne une perte reportée au 31 décembre 2012 de CHF 484.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'organe de contrôle, l'Assemblée approuve, à l'unanimité et sans réserve aucune, les comptes présentés. Le rapport de l'organe de contrôle restera annexé à l'original du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

5. Décharge aux membres du Comité exécutif et aux autres personnes chargées de la gestion pour l'activité déployée par eux pendant l'exercice social sous revue

Le Président propose aux membres de donner décharge aux membres du Comité exécutif et aux autres personnes chargées de la gestion pour l'activité déployée par eux au nom et pour le compte de l'Association pendant l'exercice social sous revue. La décharge est accordée à l'unanimité des voix exprimées sans réserve aucune.

Les membres du Comité exécutif s'abstiennent d'exercer le droit de vote.

6. Ambitions et projets : Objectifs pour 2014

Le Président expose à l'Assemblée les objectifs et projets pour 2014; il s'agit de professionnaliser la communication (ressource supplémentaire), d'améliorer la gestion du site, d'organiser des événements à fort impact. 36'000 francs ont été alloués au budget 2014 à la professionnalisation de la communication et du lobbying.

Le gros de la communication portera sur un point central : la Suisse n'est pas la championne du monde de l'innovation. Les classements sont trompeurs : notre place scientifique est certes excellente, mais nous avons de gros progrès à faire en matière de conditions cadre pour la création d'entreprises. C'est d'ailleurs la raison d'être du Réseau.

En termes de projets de lois et de travail de lobbying du Réseau, l'advisory board a mis en évidence la nécessité de s'engager sur le front de l'accès aux capitaux pour les start-up. Le Réseau va également s'engager dans le débat sur la définition des start-up.

Un événement majeur est prévu cette année : la journée de l'innovation, à Microcity, l'antenne neuchâteloise de l'EPFL, le 17 mars 2014, avec (entre autres) Johann Schneider-Amman, Peter Brabeck et Jean-Claude Biver (le programme complet est disponible sur internet).

Le comité souhaite en outre élargir encore la base des membres, notamment en renforçant la présence des start-up, ainsi que des entreprises actives dans le domaine de la santé et des biotech. L'objectif, à terme est d'inclure tous les secteurs économiques dans l'association, tout en permettant, en termes financiers, d'atteindre un budget de fonctionnement stable à 200'000 francs.

Le Président rappelle que Le Réseau a une vocation nationale, mais il représente l'arc lémanique. Le Réseau s'engage pour que la Suisse romande soit une région dynamique créatrice d'emplois à forte valeur ajoutée. Il faut donc se faire entendre à Berne, mais le combat est romand.

Le Président précise enfin qu'un certain nombre de membres n'ont pas payé de cotisation cette année, pour une raison héritée du passé. Cette situation va être clarifiée : Les membres honoraires et membres précédemment actifs devront se positionner par rapport à leur engagement d'ici la fin de l'année. Le Comité prendra contact personnellement avec les membres concernés.

Pour la bonne forme, l'Assemblée approuve ces objectifs et projets.

7. Approbation du budget 2014 et détermination des cotisations

Le Président soumet à l'Assemblée le budget 2014 que le Comité propose à l'Assemblée d'adopter ; Les investissements seront augmentés dans le domaine de la communication et des médias correspondants, équilibrée par les nouvelles cotisations entrantes. Une augmentation progressive à 200'000 CHF de budget annuel est prévu sur le long terme.

Il ouvre les débats sur la question.

L'Assemblée décide, par un vote à l'unanimité, d'approuver le budget 2014, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

8. *Modification des statuts*

Me Karim Piguet présente les principales modifications (transfert de siège, nouvelles catégories de membres, organisation du Comité exécutif) contenues dans le projet de statuts adressé aux membres préalablement à l'Assemblée.

Il ouvre les débats sur la question.

Une faute d'expression est corrigée à l'article 13 par M. Pierre Kladny.

L'Assemblée décide, par un vote à l'unanimité, d'approuver les statuts modifiés, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

9. *Admission/démission de membres*

Le Président informe l'Assemblée que les sociétés suivantes ont exprimé leur intérêt à devenir membres de l'Association et que le Comité exécutif propose d'accepter ces candidatures. Les candidats en question sont:

- Nestlé,
- Swisscom,
- Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique,
- Ecole Hôtelière de Lausanne,
- Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie,
- Centre Patronal
- Interpharma (dès 2014),
- Crédit Suisse (dès 2014),
- Hublot (dès 2014).

L'Assemblée, par un vote à l'unanimité, décide d'accepter les sociétés/personnes susmentionnées comme membres de l'Association.

10. *Démissions et élections au Comité exécutif*

Le Président rappelle que Mme Ann Richter a démissionné de sa position de secrétaire générale. Il la remercie pour tout le travail effectué.

Il indique ensuite qu'une nouvelle équipe a été mise en place présente brièvement les membres du Comité

L'Assemblée, par un vote exprimé à l'unanimité, nomme/reconduit les personnes suivantes aux positions suivantes :

- M. Fathi Derder, président
- M. Mark Hawkins, vice-président
- Mlle Julia Beyer, secrétaire générale
- M. Lionel Capt, trésorier
- M. Pierre Bongard, membre
- Me Karim Piguet, membre

pour le prochain exercice social.

11. Constitution d'un Advisory Board

Le Président rappelle aux membres que le Comité a décidé de constituer un comité consultatif (Advisory Board) et rappelle brièvement ses compétences et son cahier des charges.

Pour la bonne forme, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, la constitution de l'Advisory Board, ainsi que les compétences qui lui sont attribuées et son cahier des charges.

12. Réélection de l'organe de contrôle

L'Assemblée, par un vote exprimé à l'unanimité, reconduit la société KPMG SA dans son mandat d'organe de contrôle pour le prochain exercice social.

13. Divers

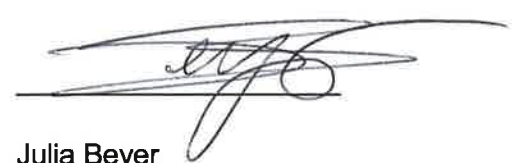
Aucun membre ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le Président :



Fathi Derder

La Secrétaire Générale :



Julia Beyer

Annexes :

- Feuille de présence
- Rapport de l'organe de contrôle
- Budget 2014
- Statuts

